

Mairie d'Aniane

Hôtel de ville

34150 ANIANE



Objet du marché :

Travaux de mise hors d'eau et de consolidation d'ouvrages de structure à la Chapelle des Pénitents

Numéro de Marché : 2014TXPENITENTS

Date et heure limite de réception des offres : 14/04/2014 à 12:00

Avis d'appel public à la concurrence

Mairie d'Aniane, Hôtel de ville, 34150 Aniane
Tel : 04 67 57 01 40 - fax : 04 67 57 70 85 - @mail ville-aniane@wanadoo.fr

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Mairie d'Aniane

Hôtel de ville

34150 ANIANE

Téléphone : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Adresse internet : <http://wwwville-aniane.com>

E-Mail : ville-aniane@wanadoo.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Travaux de mise hors d'eau et de consolidation d'ouvrages de structure à la Chapelle des Pénitents, édifice inscrit parmi les monuments historiques

CPV - Objet principal : 45212314.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

CHAPELLE DES PENITENTS ANIANE

Code NUTS : FR813

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 échafaudages- maçonnerie - pierre de taille

Mise en place échafaudages, protections et moyens de levage, travaux annexes à la restauration des couvertures, interventions en restauration, consolidation des contreforts, piles, nef, vis d'escalier...

C.P.V. - Objet principal : 45262512.

Lot n°2 charpente - couverture

Les travaux concernent le remplacement des charpentes et couvertures du bâtiment hors la tour du clocher et la tour de l'escalier, restaurés récemment.

C.P.V. - Objet principal : 45261000.

Des options techniques sont prévues mais les variantes ne sont pas autorisées.

Concernant le lot n°1 échafaudages- maçonnerie - pierre de taille:

Les candidats doivent présenter des propositions de prix pour les options suivantes :

Sapines d'escalier

Pose de tirants en combles des chapelles N

Ces options sont définies dans le(s) document(s) suivant(s) :

CCTP et BPU

Concernant le lot n°2 charpente - couverture:

Les candidats doivent présenter des propositions de prix pour l'option suivante :

Façon de parement ancien sur bois neuf - charpente du porche

Cette option est définie dans le(s) document(s) suivant(s) :

CCTP et BPU

Le candidat remplit obligatoirement un acte d'engagement pour l'offre de base et pour l'option complémentaire chiffrée dont le chiffrage est obligatoire.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour 2 lots maximum.

Le marché a une durée de 4 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Conditions de participation :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

▪ Une lettre de candidature établie sur un formulaire DC1 à jour entièrement complété, ou établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :

o le nom et l'adresse du candidat

o éventuellement le numéro et la nature du(des) lot(s) concerné(s)

o si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire

o le nom et la qualité du signataire

o Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, qu'il ne fait pas l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail (et, s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés)

o les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L5212-2 du code du travail

▪ Une déclaration du candidat établie sur un formulaire DC2 à jour entièrement complété, ou établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :

o l'engagement écrit de chacun des opérateurs du candidat justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché

o la production par les opérateurs du candidat de chacun des documents exigés de celui-ci

o la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

o le cas échéant, un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat

▪ Ainsi que les éléments suivants :

o si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

o Attestation d'assurance de l'activité de la société, responsabilité civile et décennale.

o Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

o Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);

o Description détaillée de l'entreprise (moyens en personnel, organisation interne, activités principale et accessoires).

o Liste de références de travaux similaires sur immeubles protégés au titre des Monuments Historiques. En l'absence de références, le candidat peut entre autres, présenter tous les certificats de qualifications de l'entreprise ou du personnel chargé de réaliser les travaux, ainsi que des attestations de maîtres d'oeuvre ou de maîtres d'ouvrage de moins de cinq ans.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Les candidatures seront examinées au regard des critères de recevabilité et/ou des niveaux minimaux de capacités suivants :

-Référence professionnelle et capacité technique

Le candidat sera évalué sur le nombre et la qualité des personnels envisagés pour réaliser le marché, sur les moyens techniques disponibles à l'entreprise et sur les références dont il dispose en matière de travaux similaires sur immeubles protégés au titre des Monuments Historiques. En l'absence de références, le candidat peut entre autres, présenter tous les certificats de qualifications de l'entreprise ou du personnel chargé de réaliser les travaux, ainsi que des attestations de maîtres d'oeuvre ou de maîtres d'ouvrage de moins de cinq ans.

-Capacité économique et financière

Le candidat sera jugé sur son chiffre d'affaires des trois années précédentes et les montants de travaux pour lesquels il est assuré en responsabilité civile et décennale. Le chiffre d'affaires devra être en correspondance avec l'importance du lot pour lequel le candidat soumissionne.

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 100 et énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

Le prix est noté sur 100 pondéré à 40 %.

L'offre ayant le meilleur prix aura une note de 100, les autres seront notées selon le mode de calcul suivant :

Note avant pondération = $100 \times \frac{\text{Montant de l'offre la plus basse}}{\text{Montant de l'offre considérée}}$

2. Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

La valeur technique est notée sur 100 pondéré à 60 % sur la base d'un mémoire technique justificatif comprenant :

1 - Moyens que l'entreprise envisage de mobiliser pour assurer les travaux demandés (40 points) :

a) Moyens humains : 35 points;

b) Moyens matériels mis à disposition par le prestataire : 5 points

2 - Note méthodologie de deux à trois pages, spécifique à l'opération et comprenant (60 points) :

a) L'identification des différentes contraintes du chantier et la description de l'organisation des travaux (25 points) eu égard :

. L'environnement : architectures, végétaux, sols, circulations, réseaux, etc... (10 points);

. La chapelle : mise hors d'eau provisoire, étalements, etc... (15 points);

b) Des schémas et croquis développant les conditions dans lesquelles elle compte traiter l'opération. Seront détaillés le mode opératoire sur les maçonneries de pierre de taille, les charpentes, etc...(15 points)

c) Des précisions sur les matériaux employés, tuiles de restauration, pierres de restauration, bois de charpente, etc...(20 points).

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2014TXPENITENTS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2014

Date limite de réception des offres : 14/04/2014 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Financement par fonds propres et subventions

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après l'attribution du marché, la personne signataire du marché pourra exiger que le titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement solidaire.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6 Rue Pitot

34063 Montpellier cedex 02

Tél: 04 67 54 81 00
Fax : 04 67 54 81 56
Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des offres

Pour les candidats transmettant leur offre par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 56 du code des marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 48 du code des marchés publics. La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Mairie d'Aniane / DIRECTION GENERALE

Correspondant : Philippe Maury

Adresse : Mairie d'Aniane

Hôtel de Ville

34150 ANIANE

Tél : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Mél : sg.aniane@gmail.com

- pour les renseignements d'ordre technique :

Architecte en chef des monuments historiques

Correspondant : Dominique Larpin

Adresse : 11 avenue Chancel

34090 MONTPELLIER

Tél : 0467410674

Fax : 0467414466

Mél : dominique.larpin@wanadoo.fr

Adresse de retrait des dossiers :

Mairie d'Aniane

Adresse : Hôtel de ville

34150 ANIANE

Tél : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Mél : sg.aniane@gmail.com

<http://wwwville-aniane.com>

Adresse de remise des offres :

Mairie d'Aniane

Adresse : Hôtel de ville

34150 ANIANE

Tél : 04.67.57.01.40

Fax : 04.67.57.70.85

Mél : sg.aniane@gmail.com

Adresse Internet : <http://wwwville-aniane.com>